

2022 - 2024



# DEVENEZ PORTE-PAROLE DES PRODUCTEURS DE GRAINS

---

En témoignant avec votre conseiller agricole de

---

## VOS BONNES PRATIQUES DE RÉDUCTION DE L'USAGE DES PESTICIDES ET DE LEURS RISQUES



Intéressé.e?  
Cliquez ici

# Le projet en quelques mots...

## Contexte

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan d'agriculture durable (PAD) 2020-2030, dont l'un des objectifs est de réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

Afin de répondre à cet objectif, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) se sont engagés à mettre en place un réseau provincial de producteurs porte-paroles pour démontrer les pratiques visant la diminution des risques et de l'usage des pesticides dans le secteur des grains.

La Coordination services-conseils (CSC), en collaboration étroite avec les PGQ, a déposé un projet dans le cadre du programme Prime-Vert afin de réaliser cet engagement.



Sources : [MAPAQ Rapport GIEC 2017](#), [Denis Ruel 2013](#), [Agricarrières 2019](#)

## Le projet consiste à :

- Créer, à travers le Québec, un réseau de producteurs porte-paroles en termes de bonnes pratiques visant la diminution des risques et de l'usage des pesticides;
- Synthétiser et diffuser les bonnes pratiques en matière de gestion des ennemis des cultures et de réduction de l'usage des pesticides et des risques pour la santé et l'environnement;
- Synthétiser et diffuser les bonnes pratiques en termes d'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) pour protéger votre santé;
- Aider les PGQ à proposer un plan d'action sur ces thématiques à long terme.

## Quel sera mon rôle dans le projet?

- Devenir un porte-parole des PGQ sur les sujets de la réduction de l'utilisation des pesticides et des risques associés;
- Réaliser à l'aide de votre conseiller agronome le portrait de votre ferme en ce qui concerne la gestion des ennemis de culture, la réduction de l'usage des pesticides pour l'environnement et la santé (avec la mise en place d'installations et équipements de protection);
- Utiliser votre expérience, vos connaissances pour montrer aux autres producteurs, productrices qu'il est possible de réduire l'usage des pesticides sans affecter la rentabilité de votre entreprise;

## Les + pour vous

- + de reconnaissance et de valorisation de vos pratiques
- + de sensibilisation de vos pairs et vos proches
- + de contribution à la prévention des risques
- + d'accompagnement personnalisé

- **Témoigner avec les conseillers de votre entreprise sur vos bonnes pratiques**

Vous pourriez par exemple parler de (au choix) :

- Votre rotation des cultures,
- Votre dépistage des cultures,
- Votre utilisation des seuils d'intervention,
- Votre nouveau pulvérisateur,
- Votre nouvel entrepôt de stockage des pesticides,
- Votre station de nettoyage,
- Votre rotation des herbicides,
- Votre utilisation de pesticides avec des IRS et IRE plus faibles,
- Vos EPI (gants, pantalons, masques, bottes...).

Votre témoignage pourra être sous forme de vidéos ou d'articles et pourra être diffusé sur internet et les réseaux sociaux.

### Les critères de sélection des ambassadeurs

- Activité principale agricole : production de grains;
- Sensibilisation et/ou engagement dans des démarches d'amélioration des pratiques (réduction de l'utilisation de pesticides et gestion des risques liés à l'utilisation);
- Provenance de différentes régions du Québec;
- Travail avec un conseiller agricole sur les thématiques citées;
- Accord de participation et de réalisation des différentes activités dans le cadre du projet.

### Quand?

- Saison 2023 et/ou 2024

### Une compensation financière est-elle prévue?

Oui, une compensation de 330 \$ / jour est prévue pour les producteurs (témoignage et intervention lors de journées à la ferme, journées végétales régionales).

Une compensation du conseiller agricole est également prévue et à hauteur de 440 \$ / jour (témoignage et intervention lors de journées à la ferme, journées végétales régionales).

### Inscription au projet et informations complémentaires :

Veuillez remplir [ce formulaire en ligne](#).

Pour toute question, veuillez communiquer avec Audrey Lebrun, chargée de projet à la CSC :  
T. 450 679-0540, poste 8707 / [alebrun@coordination-sc.org](mailto:alebrun@coordination-sc.org)